

CERTIFICAT

N° STA/0252-a

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

GLOBAL Certification® atteste que l'Entreprise :

A.G.H.T

**11 rue des Arts et Métiers
Immeuble Avantage
97200 FORT DE FRANCE**

Satisfait aux exigences de :

- **L'Arrêté du 25 juillet 2022** fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs
- **La norme NF X46-010** : 2012 relative au Référentiel technique pour la certification des entreprises réalisant des « Travaux de traitement de l'amiante ».
- **La norme NF X46-011** : 2014 relative aux Modalités d'attribution et de suivi des certificats des entreprises.
- **L'annexe 1 du PQR AMIANTE** : Référentiel de GLOBAL Certification® relatif à la certification des entreprises réalisant des « Travaux de traitement de l'amiante » en vigueur sur le site www.global-certification.fr rubrique Certification Amiante / Amiante Entreprise ;

Pour la (ou les) activité(s) déclarée(s) ci-dessous par l'entreprise:

**Les ouvrages extérieurs de bâtiments
Les ouvrages intérieurs de bâtiments
Le génie civil et terrains amiantifères
Les installations industrielles
Les matériels et équipements de transport**

Et lui attribue la : **Certification probatoire**

TRAITEMENT DE
L'AMIANTE



Emis le : 26/07/2023

Date de prise d'effet : 26/07/2023

Valable jusqu'au : 25/07/2025

Pour GLOBAL Certification®

La Présidente, Elvire THOBOIS

GLOBAL
CERTIFICATION®